

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2013

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 7 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2013/7-B/Add.1

9 mai 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2008–2012)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal pour les programmes, OM**:	M. G. C. Cirri	tél.: 066513-3677
Conseillère pour les programmes, RMP:	Mme K. Oppusunggu	tél.: 066513-3068

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645/2558).

* Division de la gestion et du suivi de la performance

** Département de la gestion des opérations

RÉSUMÉ

1. Pour faire face aux difficultés qui existent en République kirghize, le PAM s'applique à renforcer la capacité de ses partenaires à réduire les risques en améliorant les interventions ayant trait aux filets de sécurité, à la protection sociale et aux activités Vivres pour la création d'avoires (VCA) et Vivres pour la formation (VPF).
2. Le Secrétariat salue l'opportunité de l'évaluation et accueille avec satisfaction les constatations qui en sont issues, car celles-ci seront exploitées lors de la révision de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en cours. Le bureau de pays a entrepris d'élaborer une stratégie de pays qui fera concorder son travail avec les programmes nationaux relatifs à la sécurité alimentaire, améliorant ainsi la ponctualité et l'adéquation de l'assistance alimentaire.
3. Les réponses du Secrétariat aux recommandations sont présentées dans le tableau ci-après.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2008–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
Pour le bureau de pays			
<p>Recommandation 1: Le PAM devrait s'attacher à élaborer une stratégie de pays officielle. Il faudra à cet effet analyser l'avantage comparatif du PAM en République kirghize et la complémentarité de son action avec celle des autres acteurs dans le pays. Une transition devrait être effectuée de l'exécution à l'appui aux politiques et au plaidoyer. Le PAM devrait continuer à privilégier la réduction de l'insécurité alimentaire dans le pays, mais cela doit passer moins par l'offre d'une aide alimentaire que par l'amélioration du ciblage des systèmes et prestations de protection sociale, et par le développement de l'économie rurale. Le PAM devrait aussi aider le Gouvernement à se préparer aux situations d'urgence telles que celles qui se sont produites en 2008 et 2010 – comme cela avait fait en septembre 2012, avec l'organisation d'une simulation de tremblement de terre.</p>	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le bureau de pays participe à des consultations devant déboucher sur l'élaboration d'une stratégie de pays d'ici à la mi-2014.</p> <p>Les futurs programmes tiendront compte de l'analyse effectuée pour la récente révision budgétaire de l'IPSR 200036, et prévoient des actions conjointes du PAM et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour appuyer le système national de suivi de la sécurité alimentaire et le renforcement des capacités nationales en matière d'alimentation scolaire.</p> <p>La prorogation de l'IPSR 200036 de juillet 2013 à juin 2014 permettra au PAM de continuer de participer aux consultations menées par l'Unité interorganisations de coordination des interventions en cas de catastrophe, les équipes de coordination des évaluations rapides en cas de situation d'urgence, et du plan d'urgence interorganisations. Le PAM fournira également une assistance technique au Ministère des situations d'urgence pour renforcer encore les capacités locales, régionales et nationales. Il envisage aussi d'appuyer la conception d'un système national de suivi pour l'aide humanitaire.</p>	<p>Juin 2014</p> <p>En cours</p> <p>Juin 2013</p>
<p>Recommandation 2: La stratégie de pays devrait viser à intégrer le programme d'alimentation des groupes vulnérables dans les dispositifs de filets de sécurité et de protection sociale du Gouvernement. Le PAM doit utiliser son expérience du terrain pour influencer sur la conception et l'exploitation de ces modalités. Le bureau de pays aura besoin de ressources (personnes) en matière d'analyse des politiques et de plaidoyer, pour concevoir le programme du PAM et travailler à l'intégration avec le Gouvernement. Les budgets déterminés en fonction du volume des produits ne permettent pas de recruter le personnel nécessaire au niveau du bureau de pays et du bureau régional.</p>	Bureau de pays	La recommandation est partiellement acceptée.	



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2008–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>2a) Les compétences du PAM en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité ainsi que d'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et son expérience devraient être utilisées à l'appui du ciblage et intégrées dans le système public de filets de sécurité. Le PAM devrait à cet effet tirer parti du programme qu'il mène avec l'Union européenne.</p> <p>2b) La transition prendra du temps; le PAM aura peut-être besoin de proroger l'IPSR d'un an au moins.</p> <p>2c) Le PAM devrait s'assurer que le filet de sécurité du Gouvernement peut être amplifié rapidement en cas d'urgence.</p>		<p>a) Le PAM convient que l'alimentation des groupes vulnérables devrait être davantage intégrée dans le programme gouvernemental relatif aux filets de sécurité et il a engagé des consultations à cet égard. Toutefois, le modèle de financement du PAM limite la mesure dans laquelle des ressources peuvent être consacrées à cette tâche. Le Bureau régional du Caire (OMC) apportera son appui, et le PAM continuera de travailler à la réforme des filets de protection sociale nationaux avec la Banque mondiale, l'Union européenne, le Fonds monétaire international et des organismes gouvernementaux, afin de lutter contre l'insécurité alimentaire, notamment en examinant les politiques nationales relatives à la sécurité alimentaire, les systèmes de suivi de l'aide humanitaire, le système de suivi de la sécurité alimentaire et d'autres questions.</p> <p>b) Depuis 2009, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité sont utilisées pour faire le ciblage. Des discussions sont en cours avec l'Union européenne et d'autres donateurs pour proroger le financement afin que le système de suivi de la sécurité alimentaire puisse être intégré dans le système gouvernemental de filets de protection sociale.</p> <p>c) Une révision budgétaire de l'IPSR 200036 appuiera la transition et l'assistance technique pour renforcer les capacités nationales.</p>	<p>Juillet 2013</p> <p>Juin 2014</p> <p>En cours</p> <p>Juin 2013</p>
<p>Recommandation 3: le PAM devrait continuer à accroître la part des activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation dans le cadre de la prorogation de l'IPSR, afin de faciliter la transition. En concertation avec le Gouvernement, il devrait étudier comment les programmes de travaux publics pourraient être utilisés pour mener à bien des projets plus généraux visant à réduire la pauvreté et à favoriser le développement - en tant que filet de sécurité fondé sur des activités productives. Cette action devrait être rapprochée des initiatives en cours pour renforcer la capacité de l'administration locale à planifier et mettre en œuvre des projets.</p>	<p>Bureau de pays</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Si un financement est disponible, le bureau de pays doublera la proportion des activités VCA et VPF couvertes par l'IPSR.</p> <p>La révision budgétaire de l'IPSR sera axée sur le renforcement de la résilience des communautés et des capacités nationales d'intervention en cas d'urgence. Les politiques gouvernementales seront examinées afin d'orienter l'appui apporté par le PAM à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté en milieu rural.</p>	<p>Juin 2014</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2008–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
Pour le bureau régional			
<p>Recommandation 4: Le bureau régional devrait aider le bureau de pays à concevoir son programme de filets de protection sociale, en s'inspirant de l'expérience régionale, notamment grâce à des voyages d'étude et au détachement de membres du personnel. Il faut pour cela gérer les connaissances de manière à faciliter le partage des compétences spécialisées et des données d'expérience dans la région. Il serait bon d'adopter une démarche plus cohérente à l'échelle régionale en matière d'évaluation, en vertu de laquelle les équipes de pays évalueraient mutuellement leurs programmes, et les rapports d'évaluation seraient systématiquement communiqués.</p>	<p>OMC</p> <p>OMC et Division des politiques, des programmes et de l'innovation</p> <p>OMC et Division de la préparation aux situations d'urgence</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>En 2012, OMC a aidé le bureau de pays à intégrer ses activités dans le programme gouvernemental de filets de sécurité; cela ressort du projet de développement 200176, approuvé il y a peu.</p> <p>OMC admet que le bureau de pays aura besoin de ressources supplémentaires; il assurera des stages de formation et un appui technique pour permettre la poursuite de la collaboration avec le Gouvernement. Un spécialiste régional du suivi et de l'évaluation, qui doit prendre ses fonctions d'ici à juin 2013, fera progresser les programmes de subventions alimentaires et de filets de sécurité menés par le bureau régional.</p> <p>La République kirghize est concernée par l'initiative lancée par OMC en 2012 pour renforcer la capacité des gouvernements de la région à mettre en œuvre des programmes d'alimentation scolaire.</p> <p>Le personnel du bureau de pays et les agents de l'État participeront au Forum mondial annuel sur la nutrition de l'enfant, et aux voyages d'études prévus au budget du nouveau projet de développement pour donner au personnel et aux partenaires du PAM la possibilité de partager leurs connaissances et d'étoffer leurs réseaux.</p> <p>Des ateliers sur les filets de sécurité, la nutrition et la problématique hommes-femmes, notamment des discussions sur les évaluations des portefeuilles d'activités, auront lieu début 2014, à condition que des fonds soient disponibles.</p> <p>Des simulations effectuées à l'échelle régionale avec des ministères et la communauté humanitaire dans le domaine de la préparation et des interventions en cas de catastrophe renforceront le rôle de coordination du Gouvernement; amélioreront sa préparation aux situations d'urgence; et resserreront les liens entre les filets de sécurité et les activités de protection sociale.</p>	<p>Juin 2013– décembre 2014</p> <p>Mars 2014</p> <p>Avril-décembre 2013</p> <p>En cours</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2008–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
Pour le Siège du PAM			
<p>Recommandation 5: le PAM devrait repenser le rôle des bureaux de pays de taille plus réduite, et leur apporter un soutien en conséquence.</p> <p>5a) Les petits bureaux de pays ne sont peut-être pas suffisamment étoffés pour mettre en œuvre des programmes à l'échelle nationale, ce qui les contraindra à s'employer autant à influencer sur les politiques et les interventions des pouvoirs publics qu'à assurer l'aide alimentaire. Le Siège doit appuyer le travail du bureau de pays touchant les politiques.</p>	<p>Département de la gestion des opérations (OMC, Division de la sécurité sur le terrain, Bureau chargé de la prise en compte de la problématique hommes-femmes) et Département des services concernant les opérations (Division des politiques, des programmes et de l'innovation, Bureau de la planification stratégique) en consultation avec la Division du budget et de la programmation et la Division des partenariats avec les gouvernements</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>L'un des principes clés du Cadre d'action pour renforcer le PAM était qu'il fallait déplacer le centre de gravité vers les bureaux de pays. La structure organisationnelle adaptée à la mission du PAM a renforcé les bureaux régionaux, qui sont désormais chargés de gérer et d'appuyer les bureaux de pays.</p> <p>a) Le Plan de gestion du PAM pour 2013–2015 a appuyé le rôle décentralisé des bureaux régionaux en matière de gestion, de partenariats et de contrôle; en outre, le processus d'élaboration des stratégies de pays a accru le ciblage, la cohérence et la hiérarchisation des portefeuilles de pays.</p> <p>En outre, le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) alloué aux bureaux de pays en fonction de leur taille et de celle des projets menés dans le pays, qui déterminent le montant des coûts d'appui directs, a été augmenté; les petits bureaux de pays reçoivent davantage de fonds au titre du budget AAP que ceux de taille moyenne. Ces fonds supplémentaires sont destinés à fournir l'appui voulu pour permettre la bonne exécution des programmes et garantir l'efficacité des contrôles internes.</p>	<p>Fait</p> <p>Fait</p>



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2008–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
<p>5b) Les petits bureaux de pays ont besoin d'un soutien en matière de mobilisation de ressources, afin de leur éviter de dépendre d'un donateur unique et leur permettre de faire preuve de créativité pour mobiliser des ressources destinées à infléchir les politiques et les interventions des pouvoirs publics. Une ligne de crédit supplémentaire devrait être accessible aux bureaux plus petits pour qu'ils puissent mener l'action voulue au niveau des politiques.</p>		<p>b) Le budget AAP alloué aux bureaux régionaux est passé de 34,5 millions de dollars É.-U. en 2012 à 40 millions de dollars en 2013. Cela permettra de disposer de capacités accrues pour appuyer les bureaux de pays dans les domaines du fonctionnement, de l'élaboration de politiques et de la gestion.</p> <p>Ces dernières années, la direction a accordé une attention particulière à l'appui aux bureaux de pays de moindre taille et mis à leur disposition: i) des orientations concernant l'élaboration des programmes, pour qu'ils puissent répertorier les activités permettant de renforcer les capacités et de transférer les responsabilités; ii) un manuel de survie pour les gestionnaires, afin d'aider ceux-ci à assurer les contrôles internes; et iii) une assistance technique et des ressources afin qu'ils puissent harmoniser leur action avec les priorités nationales.</p>	Fait
<p>5c) Les règles et les procédures du PAM devraient donner aux petits bureaux de pays la souplesse dont ils ont besoin pour travailler efficacement. Ces bureaux devraient être considérés comme un creuset pour l'innovation, où les nouvelles approches peuvent être mises à l'essai tout en bénéficiant de l'attention des pouvoirs publics.</p>		<p>c) Le PAM reconnaît qu'il faut faire preuve de souplesse et aider les petits bureaux de pays à fonctionner efficacement. La stratégie de pays soulignera les avantages comparatifs du PAM et encouragera les partenariats stratégiques susceptibles de favoriser l'innovation. Il s'agira notamment d'apporter un appui technique au Gouvernement pour qu'il puisse mettre en œuvre des filets de protection favorisant la sécurité alimentaire.</p> <p>La direction admet qu'il faut obtenir davantage des nouvelles sources de financement, faire preuve de plus de créativité pour régler les problèmes et accroître la collaboration entre les parties prenantes. Parmi les partenariats novateurs établis par le PAM figurent les initiatives consistant à convertir des créances, le couplage, la programmation conjointe et l'accroissement de la collaboration avec les gouvernements bénéficiaires et les institutions financières.</p>	Début 2014



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION
DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS EN RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (2008–2012)**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et mesures prises	Délai de mise en œuvre
		Consciente des difficultés auxquelles se heurtent les bureaux de pays pour mobiliser des ressources, la Division des partenariats avec les gouvernements a chargé une équipe de les aider et de répertorier de nouvelles possibilités de partenariats, tout en affinant la stratégie actuelle du PAM.	
S'agissant des donateurs du PAM			
<p>Recommandation 6: Le PAM devrait associer les donateurs au changement d'orientation, comme la transition de l'aide alimentaire à une approche de la sécurité alimentaire intégrée dans les mécanismes généraux de protection sociale du Gouvernement. Il devrait aussi:</p> <p>6a) encourager les donateurs à soutenir et financer le travail du PAM au niveau des politiques ainsi que l'assistance directe;</p>	Services concernant les partenariats et la gouvernance/ Division des partenariats avec les gouvernements donateurs	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM et les donateurs renforcent la capacité du Gouvernement à mettre en œuvre des programmes pris en charge par des acteurs nationaux.</p> <p>a) Le PAM appelle l'attention des donateurs sur l'importance des contributions pluriannuelles pour le projet de développement 200176, qui vise à optimiser les repas scolaires dans le primaire, pour veiller à ce que le programme soit conforme à ses Objectifs stratégiques 4 et 5; cela inciterait les partenaires à investir dans le renforcement des filets de protection sociale et des capacités.</p> <p>Compte tenu de l'intérêt des donateurs pour les filets de sécurité fondés sur des activités productives et pour la création d'avoirs, et conformément à l'importance croissante qu'il accorde lui-même aux activités Vivres contre travail et VCA, le PAM plaidera en faveur du financement de programmes renforçant la résilience.</p> <p>Il tiendra les donateurs informés de l'impact de son travail en République kirghize et contribuera à l'organisation de débats sur les questions de financement aux niveaux national et régional.</p>	<p>Juillet 2013</p> <p>Juillet 2014</p> <p>Décembre 2013</p>



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMC	Bureau régional du Caire
VCA	Vivres pour la création d'avoins
VPF	Vivres pour la formation